



# ANZAT LE LUGUET

## BULLETIN MUNICIPAL N° 25

Mai 2016

Compte rendu du conseil municipal (CM) (extraits).

Du 15 Avril 2016

➤ Vote des comptes administratifs 2015 et des budgets 2016 :

Il y a deux parties distinctes : le compte administratif et le budget prévisionnel. Concernant les budgets 2016 de la commune et de l'assainissement, le conseil municipal les a adoptés. Lors du vote des comptes administratifs, le quorum n'étant pas atteint, le vote a été reporté à une séance ultérieure.

➤ Eclairage public :

Le conseil municipal, après discussion, a décidé de laisser l'éclairage public la nuit pour l'année 2016.

➤ Etude d'assainissement pour Le Luguet :

Le conseil Municipal souhaite effectuer des travaux d'aménagement des espaces publics dans le bourg du Luguet (travaux liés aux aménagements de surface et aux réseaux eaux usées, eaux pluviales et dissimulation de réseaux). Pour ce faire, il faut préparer le chantier en effectuant des relevés et des plans, et aussi demander des subventions : le CM décide de retenir la proposition du cabinet Geoval.

➤ Tarifs d'assainissement pour Anzat au 01/01/2016 :

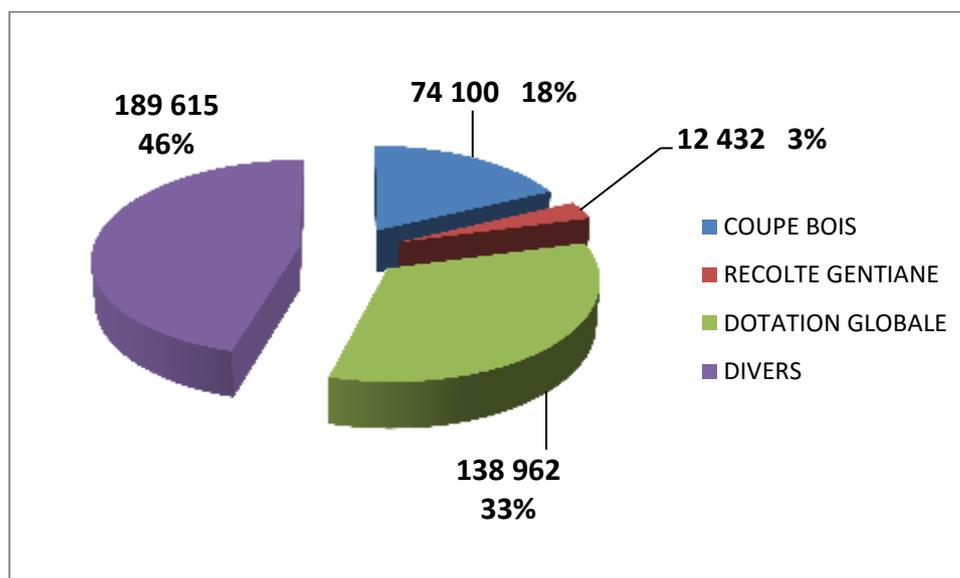
Le CM décide de fixer le prix du branchement à 1 000 €. (*Sur demande, le paiement peut être effectué en plusieurs fois*).

de fixer une part fixe de 50 € par an pour toute consommation entre 0 et 50 m<sup>3</sup> inclus par an.

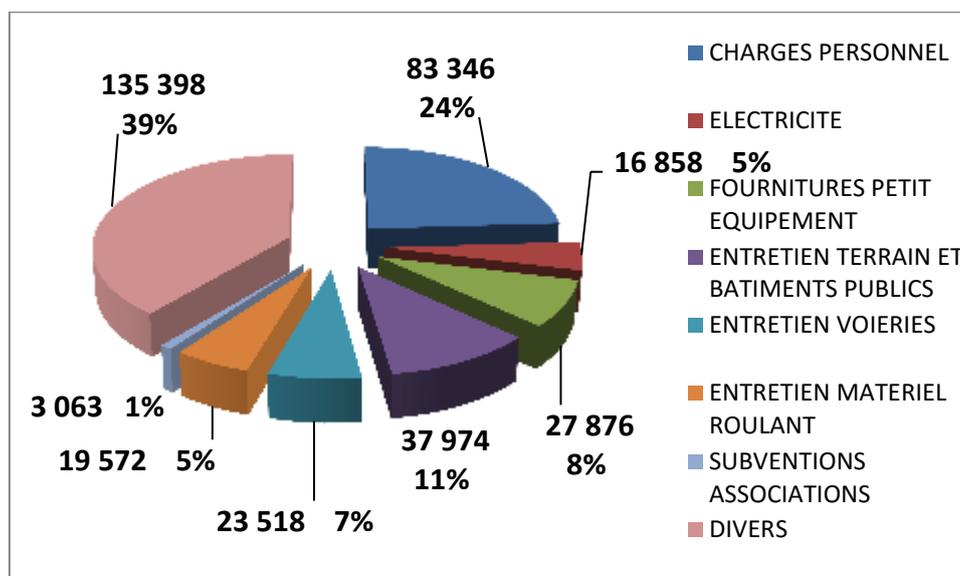
de fixer la taxe d'assainissement du mètre cube d'eau consommé à 1 € à partir de 51 m<sup>3</sup>.

et d'appliquer ces tarifs au 1 janvier 2016.

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2015 : 415 109 €



## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2015 : 347 605 €



### RESULTAT DE FONCTIONNEMENT: + 67 503,68 €

Recettes d'investissement (subventions : état, Europe, tracteur..., affectation)	249 316,56 €
Dépenses investissement (aménagement et extension salle polyvalente, bâtiments communaux, ...)	131 031,90 €

### RESULTAT D'INVESTISSEMENT: + 118 284,66 €

### INVESTISSEMENTS POUR 2016 :

Remboursement de la dette	1 065,00 €
Dépôt et cautionnement +dépenses imprévues	1 000,49 €
Travaux eaux pluviales	352 200,00 €
<u>Dépenses d'équipement de la collectivité</u> : Tour de Besse, coral Apcher, hangar, travaux forêts, licence IV, travaux bar restaurant, chapelle du Luguët, haie, forage Bosberty, divers travaux....., isolation boulangerie, maison des associations.	580 487,56 €
Déficit reporté (écriture comptable) :	217 036,95 €
<b>En dépense :</b>	<b>1 151 790,00 €</b>

Subventions de l'État (salle, boulangerie, hangar, voirie, eaux pluviales...) :	426 076,41 €
Emprunt :	320 000,00 €
Caution :	500,00 €
Amortissement :	600,00 €
Virement section de fonctionnement (dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux):	404 613,59 €
<b>En recette :</b>	<b>1 151 790,00</b>

Les taux de taxe d'habitation, de taxe foncière sur les propriétés non bâties, de taxe foncière sur les propriétés bâties restent inchangés en 2016.

### Ce qui s'est passé sur la commune.

**Dimanche 24 Avril 2016 :** (extrait *La Montagne Y.Fonteix*).

L'association sportive d'Anzat-le-Luguet (Asdall) a organisé la 2<sup>e</sup> édition de son trail de printemps « Les sommets d'Anzat », dimanche matin. Les petites températures n'ont pas découragé les 52 participants (contre 35 l'an passé) : 30 ont pris le départ des 10,5 km, avec 383 m de dénivelé positif ; 22 plus aguerris dont 4 féminines, ont avalé les 593 m de dénivelé de l'épreuve des 20 km. Le départ avait lieu à la station de ski de Parrot et le tracé côtoyait les plus hauts sommets du Cézallier. A l'arrivée, les coureurs ne boudaient pas leur plaisir : « le parcours est vraiment génial, même le froid ne s'est pas trop fait ressentir ». Une cinquantaine de bénévoles ont aidé à la réussite de ce trail de printemps, ainsi que la municipalité et le Conseil départemental.

**Dimanche 24 Avril 2016 :** Malgré le mauvais temps une quarantaine de personnes s'étaient déplacées pour venir chiner dans la salle polyvalente pour la première brocante organisée par la municipalité.

### Environnement :

Si vous constatez une anomalie sur le domaine public (table cassée, décharge sauvage...), nous vous remercions de le signaler à la mairie. Toute personne qui produit ou détient des Déchets dans des conditions de nature à produire des effets nocifs sur le sol, la flore et la faune est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination (Article L.541-2 du Code de l'environnement).

### Etat civil.

Décès d'Auguste Reboisson du hameau de La Freydiere le 10 avril à l'âge de 86 ans.

## MAI 2016

**Dimanche 8 mai :** Cérémonie aux monuments aux morts à 11 h pour l'anniversaire du cessez le feu en Europe signifiant la fin de la seconde guerre mondiale en 1945.

**Dimanche 8 mai :** Apres midi randonnée « Fleurs de printemps » avec un accompagnateur. Rendez-vous sur le parking de Parrot à 14 h 30. (Gratuit. Pas de chiens).

**Dimanche 15 mai :** 28<sup>ème</sup> randonnée d'Anzat organisée par le comité des fêtes.

**Jeudi 26 mai :** Marché à 13h30 devant la salle polyvalente.

**Dimanche 29 Mai :** montée des estives puis casse-croute dans la montagne : accueil, café, paiement repas à partir de 9H30 à la salle polyvalente.

10h: départ de la randonnée pour rejoindre le troupeau à la ferme, puis montée vers le pâturage d'estive: environ 4,5 km.

12H: redescente (3km) vers l'aire de pique-nique.

12h30: repas à l'aire de pique-nique de Plaine de guerre.

Retour vers la salle polyvalente: horaire libre. **INSCRIPTION OBLIGATOIRE** pour la randonnée et repas au 04 73 71 74 10 au plus tard le vendredi 27 Mai 12H. Prix du repas: 8 €.

**Dimanche 29 Mai :** A Anzat à 15 h commémoration du centenaire de la bataille de Verdun (1<sup>ère</sup> guerre mondiale 1914-1918) avec la participation de la chanteuse « Ahriyell », suivi d'un rafraichissement.

## JUIN 2016

**Lundi 6 Juin :** Commémoration au Bosberty en l'honneur du débarquement allié en 1944 sur les côtes Normandes. Avec la participation de la chanteuse « Gemma » à 10 h 30.

**Samedi 18 Juin :** Journées de l'archéologie, découverte du sanctuaire gaulois de Reyrolles avec JM Pons à 14 h 30.

**Samedi 18 juin :** bal disco organisé par le comité des fêtes.